

Secrétariat général du DDPS
Politique de sécurité
Schwanengasse 2
3003 Berne

Berne, le 1 mars 2016 / GGL
VL_Politique_Sécurité

Rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité de la Suisse Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

En vous remerciant de nous avoir consultés dans le cadre de la consultation sous rubrique, nous vous prions de trouver, ci-après, notre prise de position.

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux rejette le rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité de la Suisse.

D'une manière générale, le rapport est indigeste (90 pages). Il se compose en grande partie d'une liste tentaculaire d'informations générales où l'on apprend que le monde est devenu plus instable. Un résumé, voir un condensé du rapport fait également défaut dans l'introduction du texte.

De plus, ce rapport est beaucoup trop volumineux et publié 6 ans après la dernière mouture. C'est beaucoup trop long, surtout à la vitesse où nos sociétés et les menaces évoluent. Ne serait-il pas envisageable de faire paraître ce genre de documents chaque année ou tous les deux ans et de manière beaucoup plus succincte et ciblée afin d'apporter une réelle plus-value aux parlementaires ? Un index sécuritaire ne serait-il pas envisageable afin d'être plus réactif et plus précis quant aux dangers réels ?

Enfin, le rapport arrive au plus mauvais moment. Les conclusions concernant la réforme de l'armée aurait dû être attendues pour permettre d'intégrer le nouveau développement de l'armée. En ce sens, ce rapport est déjà dépassé sachant que notre armée va être passablement modifiée dans ces prochains mois.

Remarques par chapitre :

Chapitre 1 : Introduction

Le PLR est d'accord avec la définition donnée concernant la politique de sécurité (page 4).

Chapitre 2 : Situation actuelle

La description de la situation est correcte. Une telle analyse complète et concise de la situation était lacunaire dans les précédents rapports sur la politique de sécurité. « La représentation ci-après des tendances générales et des menaces et dangers qui pèsent sur la Suisse et sa population est faite de prévisions portant sur une dizaine d'année.... ». Ce laps de temps est trop long. La situation doit être réévaluée aussi souvent que l'actualité l'exige.

2.1.3 Intensification des mouvements migratoires

Concernant les conséquences pour la Suisse, le risque de guerre par procuration ainsi que l'extorsion de fonds par des compatriotes devraient être ajoutés à la liste. Les instruments de la politique de sécurité doivent également être pris en compte pour traiter les mouvements migratoires.

2.2. Menaces et dangers

Le fait que les cyberattaques et la cybercriminalité soient abordées sous une autre approche que par le passé est salué. L'espace virtuel est devenu une arme qui ne doit plus être mis de côté ou traité à la légère.

Chapitre 3 : Stratégie : indépendance, coopération et engagement

Le PLR est favorable au maintien des objectifs actuels de la politique de sécurité et soutient fondamentalement la stratégie de la politique de sécurité, cependant est-ce que la stratégie est crédible en ce qui concerne l'indépendance ? Le PLR est d'avis que les conséquences de l'indépendance ainsi que les risques résultant évalués doivent être établis plus clairement. (Par exemple en ce qui concerne l'approvisionnement du pays).

Un autre point problématique : « La Suisse entend disposer elle-même des capacités requises pour se défendre contre une attaque armée » (p.59) Le rapport doit montrer clairement ce que cela signifie en matière d'investissement technologique ainsi qu'en termes de coopération possible. Il n'est pas suffisant de réduire la coopération internationale au niveau de la promotion de la paix.

Chapitre 4 : Les instruments de la politique de sécurité et leur contribution dans la lutte contre les menaces et les dangers.

Les instruments de la politique de sécurité de la Suisse sont bien présentés et le nouveau mode de représentation en partant du danger/menaces et par quel instrument celui-ci peut être maîtrisé est salué. Le tableau en page 77 également.

Le PLR est cependant convaincu qu'un instrument supplémentaire doit être intégré au rapport de la politique de sécurité, à savoir l' « information ». En effet, la désinformation professionnelle est devenue une arme courante pour diffuser à large échelle des données erronées ou manipulées (Russie). Les moyens utilisés par le gouvernement pour lutter contre cette menace apparaissent de façon peu claire, surtout suite à l'élimination de l'organe compétent (Info Rgt 1) avec Armée XXI.

Autre élément, le service civil n'est pas un instrument de la politique de sécurité, que ce soit au niveau de la structure ou de l'opérationnel.

Chapitre 5 : Conduite de la politique de sécurité et Réseau national de sécurité

Un point qui mériterait des précisions concerne la délimitation entre les missions de sécurité de la Confédération (politique étrangère et politique de l'armée) et celles des cantons (force de police) notamment en situation de crise. Ainsi le chapitre (5.3) touchant à la collaboration entre la Confédération et les cantons, « d'une importance cruciale en politique de sécurité dans un Etat fédéral » est traité en deux pages sur les 90 du rapport. Lorsque l'on sait que le traitement de l'information et la coopération entre les différents échelons sont des éléments primordiaux dans le domaine de la sécurité nationale, ce survol quant à notre capacité de réaction et de concertation ne rassure personne. Ce sont également des questions de plus en plus sensibles d'un point de vue juridique, car les limitations entre sécurité intérieure et sécurité extérieure ont tendance à disparaître progressivement. A terme, une délimitation et une analyse plus précise sont vivement souhaitées. Enfin, une attention particulière devrait être accordée à la communication interne lors de la gestion de situation de crise, au niveau Suisse, entre les différents échelons politique afin d'éviter les informations contradictoires ou alarmantes par médias interposés.

En ce sens, il est essentiel de développer le Réseau national de sécurité (RNS) afin de mieux exploiter cet outil et lui donner la place et le rôle qui doivent être les siens au sein de la politique de sécurité.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Le Président

Le Secrétaire général



Philipp Müller
Conseiller aux Etats



Samuel Lanz